49e ANNÉE. — N° 17.251
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
le numéro 10 c
VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1919
SAINTE JUSTINE
SOLEIL: lever 6h54; coucher 6h53
LUNE: P. Q. le 2; P. L. le 9

LE CONTROLE DE LA PRODUCTION

Les observations, les critiques, les objections, les plaintes, les suggestions se succèdent, dans les lettres que je reçois chaque jour, avec une insistance d'autant plus accentuée que les améliorations escomptées par les mesures gouvernementales contre la vie chère semblent n'aboutir qu'à des déceptions.

Les uns discutent longuement les erreurs d'application qui leur paraissent frapper par avance d'inefficacité certaine l'ingérence administrative dans les échanges nécessaires à la vie économique du pays; les autres s'élèvent contre la timidité de cette ingérence et font remarquer avec une grande apparence de logique, que l'indication des prix normaux n'est qu'un leurre si elle n'a pas pour corollaire indispensable la taxation et la réquisition; des consommateurs me signalent avec force précisions les anomalies de nombreuses augmentations fantastiques et protestent contre des prétentions qui, de la part des vendeurs, frisent la spéculation coupable; des producteurs se défendent de leur mieux, étalent les charges accablantes auxquelles ils ont à faire face, démontrent que leurs bénéfices ne sont pas exagérés et protestent contre la tendance qui fait retomber sur la production agricole la responsabilité d'une situation qui, en bonne justice, doit être attribuée à la production industrielle.

A propos d'un article dans lequel j'exprimais l'idée que, pour obtenir la réduction des denrées, il faut « remonter aux sources », le gérant d'un grand domaine de la région m'écrit : « Oui, c'est aux sources qu'il faut remonter, mais aux sources réelles. Celles-ci ne sont pas chez le producteur, si paradoxal que cela puisse vous paraître, mais chez l'industriel, le fabricant de machines agricoles, les usiniers qui nous approvisionnent d'engrais, le minotier qui nous fournit le son, le grainetier qui nous envoie les semences, etc. Telles sont là les vraies sources de la cherté de l'existence.

» J'ai actuellement sous les yeux un catalogue de 1913 de machines agricoles. J'y vois le prix d'une charrue simple, d'usage courant, poids 35 kilos, prix 44 francs. Tout dernièrement il m'a fallu m'en procurer deux. Chacune me coûte 196 francs, plus le port qui lui aussi est majoré très sensiblement. Un rateau qui valait de 150 à 160 francs coûte aujourd'hui de 550 à 650 francs. Le son est taxé à 46 francs. Il est introuvable à ce prix. Une ferrure pour chevaux de traits coûte 16 francs, au lieu de 5 à 6 francs avant la guerre. Un journalier qui dans cette région se payait de 3 à 3 fr. 50 exige actuellement de 9 à 12 francs. Les semences ont quintuplé. La main-d'œuvre manque. Les coopératives elles-mêmes nous demandent des prix fantastiques tels que 105 francs les 100 kilos pour blé de semence, plus 8 francs de sac. Le moindre travail de maréchalerie, de charronnage, de tonnellerie atteint des prix exorbitants, etc.

Mon correspondant déclare que, dans ces conditions, le prix de la vie ne saurait baisser et qu'avec les procédés actuellement employés sur les marchés, on provoquera simplement des marchés clandestins, comme cela commence déjà où, sans factures et donnant donnant, échappant à toutes poursuites fautes de preuves, le producteur trouvera toujours moyen d'écouler ses produits à des prix assez rémunérateurs. Ce qu'il faut poursuivre, à son avis, c'est la diminution de tout ce qui est nécessaire à la production agricole : machines agricoles, harnachements, ferrures, sons et farines, engrais chimiques, semences, transports, emballages, etc. « C'est à l'Etat, expose-t-il, qu'il appartient de réglementer les prix des machines, de fournir aux fabricants, dans des conditions bien déterminées, le fer et l'acier nécessaires à leur construction. C'est à l'Etat qu'il appartient d'importer chez nous tout ce qui nous manque tels que tourteaux, farines d'arachides, nitrates de soude, etc., et de les vendre directement aux producteurs par l'intermédiaire des maires. »

Je me suis arrêté longuement sur cette communication parce qu'elle synthétise et caractérise les observations qui me parviennent du côté de la production agricole et aussi parce que j'y trouve une démonstration de la nécessité d'élargir la portée du contrôle par lequel M. Noulens a essayé de remédier, dans la mesure du possible, au mal dont les inquiétants échos se font entendre plus bruyamment chaque jour.

Je ne conteste aucune des allégations de mon correspondant. Je me rends parfaitement compte de l'augmentation des frais qui pèsent sur les produits de la terre. Il s'agit simplement de savoir si le renchérissement des matières premières autorise le relèvement excessif des denrées et s'il y a entre ceci et cela une porportion loyale, exacte et légitime, si par exemple, l'addition de toutes les dépenses imposées à la viticulture, même comptée par un large bénéfice, justifie l'acharnement avec lequel des courtiers de commerce se disputent, dans le vignoble, les vins à récolter, pour les plus ordinaires desquels ils offrent déjà 350 et 400 francs la barrique.

Si j'interroge les succursales de nos Caisses d'épargne dont les plus modestes encaissent chaque dimanche des sommes qui n'avaient jamais été atteintes; si je pénètre dans les études de notaires des campagnes où les capitaux affluent pour le remboursement de dettes hypothécaires ou pour l'acquisition de toute parcelle de terre disponible, je suis obligé de constater que l'écart entre le prix de production et le prix de vente est absolument disproportionné au profit de celui-ci et que tous les efforts des uns et des autres doivent tendre à établir cet écart sur un équilibre raisonnable, loyal, indispensable.

Je persiste à croire que le calcul raisonné, fait avec impartialité, par des gens compétents, non pas des « prix normaux » aboutissant à une taxation qui n'est plus de saison, mais des « prix de revient », calcul étendu par enchaînement à toutes les branches de la production nationale, permettrait d'aboutir à cet équilibre.

Si ce contrôle ne réussissait pas, aussi complètement qu'on le voudrait, à déterminer la baisse immédiate de la vente au détail, il fournirait à l'Etat des indications précieuses sur le point faible où il doit porter ses coups pour briser les mailles de la chaîne qui nous tient rivés à la vie chère; il mettrait en évidence par l'éloquence des comparaisons les méfaits d'une spéculation qui s'étend chaque jour avec une hardiesse plus scandaleuse et à laquelle il importe de mettre fin, non pas seulement par des mesures coercitives, mais par des dispositions pratiques capables de préserver la société de son action démoralisatrice et dissolvante.

Pierre DEVAL.

LES GRÈVES

LA GREVE DES BOULANGERS S'ETEND DANS LE VAR

Draguignan, 24 septembre. — La grève des ouvriers boulangers s'est étendue; elle est maintenant déclarée à Draguignan, Toulon La Seyne, Hyères, et toutes les agglomérations importantes du département.

GREVES AGRICOLES ALLEMANDES

Berlin, via Bâle, 24 septembre. — Une grève des ouvriers agricoles, s'étendant à plus de 500 domaines, a éclaté dans le district d'Eckenhoerde. Une grève agricole a également éclaté dans la vallée de la Vistule; elle s'étend à dix villages.

LES CHEMINOTS ANGLAIS
Médiation gouvernementale

Londres, 25 septembre. — Le cabinet a décidé d'inviter le comité exécutif des cheminots à se rencontrer avec le ministre des transports, afin de discuter la situation. On espère que cette invitation permettra la reprise des négociations, et bien que l'on n'ait aucune certitude sur l'attitude du comité exécutif des cheminots, on croit fermement que cette offre sera acceptée.

Mouvement révolutionnaire (?)

Londres, 25 septembre. — Pour certains journaux, la crise actuelle des chemins de fer serait l'indice d'une détermination générale de la classe ouvrière d'abolir les principes d'autorité et de propriété tels qu'ils existent actuellement. Les questions de salaires et d'heures de travail ne seraient plus que les prétextes d'un mouvement dont le véritable caractère serait révolutionnaire.

LA GREVE DES METALLURGISTES AMERICAINS SUBIRA-T-ELLE UN ECHEC ?

New-York, 24 septembre. — Une écrasante majorité des ouvriers métallurgistes refuse de cesser le travail. Il existe toutes raisons de croire que la grève de l'acier va subir un échec important.

Les transports et les huit heures

M. Villemin, président de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics, vient d'adresser à M. Clavelle la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

» Les membres de la Fédération nationale du bâtiment n'ont jamais éprouvé de plus grandes difficultés qu'à l'heure actuelle pour se procurer les moyens de transport indispensables à l'exécution de leurs travaux.

» La situation est telle que, si elle se prolongeait, elle amènerait inévitablement la fermeture des chantiers. J'ai le devoir de vous en informer, afin qu'il vous soit possible de prendre telles mesures que vous jugerez utiles pour remédier à un état de choses de nature à entraîner de graves conséquences.

» Nous avions espéré que les difficultés qui se présentaient au cours des premiers mois qui suivirent l'armistice, s'atténueraient assez rapidement : il n'en a rien été. Notre espoir s'était accru lorsque nous avons vu l'Allemagne nous livrer un nombre considérable de wagons et de locomotives; mais nous remarquons chaque jour, dans les gares importantes, des quantités surprenantes de locomotives et de wagons inutilisés. Ce ne semble pas être le matériel qui manque, serait-ce la main-d'œuvre ?

» Nous n'avions pas prévu cette difficulté, car nous supposions que les cadres du personnel dirigeant pourraient être aisément complétés par les démobilisés. Et il ne manque pas de ceux-ci qui, ayant un bagage scientifique précieux, sont à la recherche d'une situation.

» Le recrutement du personnel technicien a été intensif, et il est à supposer qu'à l'heure actuelle, il est apte à fournir un service donnant satisfaction.

» Il semble que ce n'est ni par manque de matériel, ni par manque de personnel que le service des transports est arrêté. Nous pouvons donc nous demander s'il ne faut pas chercher les causes dans l'application trop rapide et trop stricte de la journée de huit heures qui, bouleversant et paralysant le commerce et l'industrie, produirait les mêmes effets dans les Compagnies de transport.

» S'il en est ainsi, je crois, Monsieur le Ministre, d'après l'admirable preuve d'abnégation que tous les Français, sans exception, ont donnée pendant la guerre, pour la défense du pays, que si la situation était expliquée aux ouvriers, ils comprendraient que des modalités et des dérogations doivent être appliquées à une loi qui n'est pas venue en son temps, et qui risquerait de se retourner, non seulement contre leurs intérêts mêmes, mais contre les intérêts de tous.

» Je crois que l'opinion publique, qu'on laisse absolument en dehors des questions vitales qui la préoccupent et l'énervent, serait un facteur puissant pour amener à des solutions raisonnables et raisonnées tous ceux, sans exception, qui participent à la production dans notre pays, production qui doit être plus intense que jamais si nous voulons redresser nos ruines et reprendre la prépondérance économique qui a été la nôtre pendant de longues années, et qui peut seule donner à nouveau à notre pays, par ses exportations, par la facilité de ses échanges, la prospérité qui fait des nations grandes et respectées.

» Veuillez agréer, etc.

» M. VILLEMIN. »

Le sursis de Pierre Lenoir

LES REQUISITIONS DU PROCUREUR GENERAL

Paris, 24 septembre. — Dès qu'il a été officiellement saisi par M. Ignace des révélations de Pierre Lenoir et de l'avis de la commission de révision, M. Lescouvé a rédigé une requête tendant à ce qu'il soit procédé à un supplément d'information relatif uniquement aux révélations de Pierre Lenoir en ce qui touche l'affaire Caillaux, et plus spécialement le rôle joué par ce dernier au cours des négociations avec l'Allemagne relatives à l'achat du « Journal ». Cette requête a été remise à quatre heures de l'après-midi par le procureur général à M. Antonin Dubost, président de la Cour de justice, pour telle décision qu'il lui appartiendra de prendre.

M. Antonin Dubost a convoqué d'urgence M. Pérès, président de la commission d'instruction, actuellement absent de Paris.

Au point de vue de la procédure à suivre, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer qu'en vertu de l'article 303 du Code d'instruction criminelle, le président, en l'espèce M. Antonin Dubost, peut, même après l'arrêt de la chambre d'accusation, faire procéder à tout supplément d'information soit par lui-même, soit par telle personne qu'il lui plaira de désigner.

LENOIR GRAVEMENT MALADE

Paris, 24 septembre. — Lenoir est actuellement gravement malade : la fièvre, l'abattement et la dépression nerveuse qui ont couché depuis vendredi Pierre Lenoir dans sa cellule ne sont que les manifestations de son tempérament morbide, taré par la morphinomanie, que les circonstances ont ébranlé de nouveau. Le condamné est comme hébété et parfois privé totalement de toute sensibilité : il ne semble plus rien entendre ni plus rien sentir. Il ne parle pas, ne manifeste aucune émotion, aucun sentiment et demeure inerte. Les docteurs qui le soignent inclinent à penser qu'il fait de la paralysie générale.

Pierre Lenoir a accueilli avec indifférence la nouvelle qui lui a été annoncée par ses avocats de la transmission de son dossier au procureur général près la Haute-Cour. Me Auvillain a dû lui référer trois fois l'avis de la commission de révision avant que le condamné se rende compte de la situation nouvelle qui lui est faite depuis hier.

CAILLAUX ET LENOIR SERAIENT CONFRONTÉS SAMEDI

Paris, 25 septembre. — On affirme qu'une confrontation aurait lieu très prochainement entre Pierre Lenoir et M. Caillaux, qui, pour la circonstance, serait transporté de la maison de santé de Neuilly, où il est en traitement, à la prison de la Santé. Il se pourrait que cette confrontation eût lieu samedi prochain.

L'AFFAIRE JUDET

Mme BERNAIN DE RAVISI A DEPOSE

Paris, 25 septembre. — Le commandant Abert a entendu hier Mme Bernain de Ravisi. A sa sortie du palais de justice, comme un photographe embusqué place Dauphine s'obstinait à vouloir la photographier malgré les objurgations qui lui étaient faites, Mme de Ravisi se précipita sur lui. L'opérateur dut battre en retraite. Mme de Ravisi a fait alors les déclarations suivantes aux journalistes :

« Tout d'abord, je tiens à vous affirmer de la façon la plus formelle, sous la foi du serment, que je ne connais pas M. Judet, que je ne l'ai jamais vu et ne suis jamais allée chez lui. C'est ce que je viens de dire au commandant Abert. Quant aux racontars des domestiques, aux potins d'office, à ce que dit une cuisinière ou un chauffeur, je n'y attache que de l'indifférence ou du dédain. Ce que je ne comprends pas, c'est que des journaux républicains marchent à la suite d'une publication socialiste, et attaquent une bonne Française comme moi. Au fond de cette affaire, il y a de la politique. Tant pis pour ceux qui sont de l'autre côté de la barricade; ce qui est mon cas. Tout ce qu'on a raconté sur mon voyage en Suisse est du domaine de la fantaisie. Encore une fois, il n'y a aucune raison sérieuse pour me mêler à l'affaire Judet. Je proteste contre le procédé qui consiste à publier mon portrait en même temps que celui d'un Allemand absolument ignoré de moi ce qui peut faire naître une équivoque dans le public. Je suis allée en Suisse comme bien d'autres, mais sans voir M. Judet; tout l'intérêt est là en ce qui me concerne. Le reste est de la littérature. »

PERQUISITION

Paris, 25 septembre. — M. Faralicq, commissaire aux délégations, s'est rendu au journal « l'Eclair », où il a fait quelques vérifications dans les anciens livres de comptabilité, ceux qui remontent à l'époque où M. Judet dirigeait ce journal. Divers documents oubliés par M. Judet ont été saisis.

L'affaire Prat-Gilbert

M. PRAT VA PORTER PLAINTE
LA PLAINTE DE M. GILBERT ENVOYEE AUX DELEGATIONS JUDICIAIRES

Paris, 24 septembre. — M. Prat, député de Versailles, est venu aujourd'hui au Palais et a eu un entretien avec son défenseur, Me Monnot, à qui il a annoncé son intention de déposer demain entre les mains du juge d'instruction une plainte en tentative de corruption contre M. Gilbert, directeur du Comptoir du ferrocérium.

Quant à la plainte de ce dernier déposée aux mains du commissaire de police lors de l'incident, la procédure en a semblé incomplète au procureur de la République qui l'a envoyée aux délégations judiciaires pour que soient entendus des témoins, entre autres M. Stern.

LES HOTES DE BORDEAUX

Le roi Alphonse XIII est arrivé dans notre ville mercredi soir

EN ATTENDANT LE ROI

A l'hôtel Terminus, les appartements du premier étage, numérotés 59, 60 et 61, étaient retenus « pour une haute » personnalité étrangère; le grand salon du même étage était également retenu pour la même personnalité. Nous ne doutions pas qu'il s'agissait du roi d'Espagne; nous en eûmes bientôt la certitude. En effet, c'est M. Quinones de Léon, ambassadeur de Madrid à Paris, de passage à Bordeaux mardi matin, qui avait loué pour son souverain les dits appartements. Le grand salon avait été, pour la circonstance, garni de fleurs.

L'ARRIVEE DU SOUVERAIN

A huit heures et demie, un mouvement se produit devant la gare. Une auto s'arrête quelques instants plus tard devant le perron du Terminus. Alphonse XIII descend lestement de l'auto; il est vêtu d'un pardessus en gabardine, coiffé d'un chapeau mou couleur marron et chaussé de bottines jaunes; il porte une canne sous le bras droit.

M. le professeur Moure, médecin du roi, arrivé à la gare, a rejoint aussitôt le souverain dans son salon.

LE GENERAL LYAUTEY S'ENTRETIENT AVEC M. QUINONES DE LEON

Ayant accompagné le souverain au premier étage, M. Quinones de Léon redescend dans le vestibule. Il a appris que le résident général du Maroc est dans l'hôtel; il tient à aller le saluer et à l'informer surtout de l'arrivée du roi.

Le général Lyautey passe dans un salon particulier, où il est rejoint par l'ambassadeur d'Espagne à Paris. L'entretien dure dix bonnes minutes. Quel en fut le sujet en dehors de la question de la présence du roi à Bordeaux ? Mystère.

CE QUE DIT M. LE PROFESSEUR MOURE

Un quart d'heure s'écoule. L'ascenseur descend et dépose dans le vestibule M. le docteur Moure, médecin du roi. L'éminent professeur est immédiatement entouré et pressé de questions.

« Je viens d'examiner le roi, nous dit-il; il est dans un état de santé très satisfaisant. J'avais l'habitude d'aller le voir chaque année, à cette époque, à Saint-Sébastien. Cette année, il a voulu m'éviter le déplacement, il a préféré venir lui-même voir son médecin.

» Le souverain n'était pas venu à Bordeaux depuis mars 1914, c'est-à-dire depuis la veille de la guerre. Il est particulièrement heureux de se retrouver dans une ville ou plutôt dans un pays qu'il aime et qui a toute sa sympathie. »

EN ROUTE POUR LE DINER

Il est neuf heures un quart. Le roi quitte ses appartements; il apparaît en tenue de soirée : smoking, chapeau mou noir tyrolien; il porte la rosette rouge à la boutonnière et il a toujours sa canne sous le bras.

Alphonse XIII, lorsqu'il franchit le seuil de l'hôtel, est reconnu par une foule assez nombreuse, maintenant massée aux abords de la gare. Il monte dans son auto en compagnie de l'ambassadeur de Madrid à Paris. Au moment où la voiture se met en marche, quelques bravos se font entendre. Le chauffeur prend la direction du restaurant où a lieu effectivement le dîner offert par le roi aux trois invités plus haut désignés.

LE ROI D'ESPAGNE ET LE GENERAL LYAUTEY

C'est en vain que nous avons essayé de savoir si le voyage d'Alphonse XIII à Bordeaux à la même heure où s'y trouve le résident général du Maroc était une pure coïncidence. Il est impossible d'être fixé sur ce point délicat. Les personnalités civiles et militaires accompagnant le général sont unanimes à dire que ce dernier est venu en France pour s'occuper de la création d'offices du Maroc à Bordeaux, à Lyon et à Marseille, et pour s'occuper aussi de ses intérêts personnels.

Dans l'entourage du roi, on affirme que le souverain est simplement venu dans notre ville pour se faire examiner par M. le professeur Moure.

LA SOIREE DE MERCREDI

Le roi d'Espagne a quitté mercredi soir, un peu avant onze heures, l'hôtel du centre de la ville où il a dîné. Il est rentré directement au Terminus. Dès son arrivée dans ses appartements, il a reçu le général Lyautey et s'est entretenu avec lui pendant vingt minutes.

LA JOURNEE DE JEUDI

Jeudi matin, à huit heures, nous rejoignons notre poste à l'hôtel Terminus, devenu en quelque sorte le quartier général des journalistes et des hauts fonctionnaires de la police. Le roi est levé, il a déjeuné dans son salon.

Photo FRANZEN.

Le général Lyautey, dont les appartements sont à l'entresol, est absorbé par son courrier. Il ne se montre pas. Dans l'escalier vont et viennent les fonctionnaires et le personnel domestique du roi et du résident.

A neuf heures et demie, M. Quinones de Léon apparaît sur le perron. Gourdin, l'habile photographe, braque sur lui son appareil et prend un cliché. L'ambassadeur ne s'est aperçu de rien. Il n'a pas bougé, le cliché sera parfait.

Maintenant l'ambassadeur se tourne vers les journalistes, qui le saluent. Il répond avec une politesse charmante qui nous engage à nous approcher. Nous causons avec M. Quinones de Leon.

« Le roi, nous dit-il, a eu, hier soir, en rentrant au Terminus, un entretien avec le général Lyautey. Que se sont-ils dit ? Je l'ignore, attendu que je n'assistais pas à la conversation, mais celle-ci ne fut certainement pas amenée sur le terrain politique.

» Le roi a beaucoup d'admiration et d'estime pour le général Lyautey et le résident témoigne d'une réelle affection à l'égard de Sa Majesté. Ils ont donc échangé d'aimables propos.

» Aujourd'hui, le roi et le résident déjeunent ensemble, et peut-être feront-ils, également ensemble, dans l'après-midi, une promenade en rivière ? Le temps est propice, d'ailleurs, pour une promenade sur le fleuve ou ailleurs.

LE SOUVERAIN QUITTE L'HOTEL

A onze heures un quart, le roi descend de ses appartements, accompagné de M. Quinones de Léon. Dans le vestibule, il s'arrête un instant pour causer avec un officier français, un lieutenant de la suite du général Lyautey. Il lui serre la main, et se dirige vers son auto.

La foule applaudit le souverain et pousse les cris : « Vive Alphonse ! » Le roi salue en se décoiffant. Il est tout souriant. Il monte dans son auto, et la voiture se met en marche, cependant que, de nouveau, les bravos crépitent. Le roi est très sensible à la manifestation de chaude sympathie dont il est l'objet.

A LA CLINIQUE SAINT-AUGUSTIN

Par le cours de la Marne, la place de la Victoire, le cours d'Aquitaine, le cours du Maréchal-Petain, la place Rodesse, les rues Belleville et d'Arès, le souverain se rend à la clinique Saint-Augustin, chemin d'Arès, 112. Sont montés dans sa voiture MM. l'Ambassadeur d'Espagne et le docteur Moure.

Le roi visite les différents locaux de l'établissement, en particulier les dortoirs d'un pavillon destiné aux petits malades pauvres. Ce pavillon fut construit avec le produit d'un don important qu'apporta un soir, vers la fin de 1914, un messager anonyme. L'argent devait être consacré à des œuvres de guerre; il servit à l'édification dudit pavillon. On a deviné qui était le donateur anonyme.

Au cours de sa visite à la clinique, le souverain s'est entretenu tantôt avec des infirmières espagnoles, tantôt avec des infirmières françaises. Il leur a adressé à toutes des compliments flatteurs pour le zèle et le dévouement qu'elles déploient dans leur noble mission.

Alphonse XIII s'est arrêté devant deux jeunes filles soignées dans l'établissement : Mlle Simonne Brunel, âgée de dix-sept ans, et sa sœur Hélène, de trois ans plus âgée. Ces jeunes filles furent blessées à Béthune par des obus allemands, la première au crâne, la seconde au cou. Leurs blessures sont maintenant en parfait état de guérison. Le souverain a demandé aux deux sœurs des renseignements sur les circonstances dans lesquelles elles furent atteintes par les projectiles ennemis. Leur mère fut tuée, ainsi que leur frère durant le même bombardement.

Le souverain a adressé des paroles réconfortantes à ces malheureuses jeunes filles. Il a ensuite apposé sa signature sur un registre d'honneur, où il avait déjà écrit son nom en 1907, lors de sa première visite dans le même local.

A L'HOPITAL 140

Cinq minutes plus tard, l'auto faisait halte devant la porte de l'hôpital 140, avenue de la République, où sont soignés de nombreux blessés de guerre. Le souverain a visité les différents services, et s'est intéressé à tous les mutilés qui se trouvaient sur son passage. Il a laissé, à l'intention des blessés, une somme de 1,000 francs.

LE ROI ET LE GENERAL LYAUTEY DEJEUNENT ENSEMBLE

De l'hôpital 140 le souverain s'est rendu à l'hôtel Terminus pour aller y chercher le résident général. Tous deux ont pris ensuite le chemin d'un grand restaurant du Centre, où ils déjeunent ensemble à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Jusqu'à présent Alphonse XIII a eu deux entretiens avec le commandant en chef du Maroc, cette nuit — l'entrevue dura une heure et demie — et jeudi matin. Un troisième entretien aura lieu après le déjeuner de jeudi.

UN DINER OFFICIEL

Jeudi soir, le souverain offre un dîner officiel auxquels prendront part le préfet, le maire, le général commandant en chef le 18e corps, le docteur Moure, M. Quinones de Leon et le lieutenant-colonel Caro.

Le général Lyautey va présider à la création d'un office économique du Maroc dans notre port

L'APRES-MIDI DU RESIDENT GENERAL

A trois heures, le déjeuner terminé, le général Lyautey, accompagné du maire et des personnages de son entourage, parmi lesquels notre distingué confrère Auguste Terrier, secrétaire du comité du Maroc, s'est rendu à la préfecture, où l'avait précédé M. le préfet Bascou. Mais il n'y eut aucune réception, car le général n'avait pour but que de demander avec Paris la communication téléphonique pour l'obtenir à plus bref délai.

A L'INSTITUT COLONIAL
Un office économique du Maroc

Après avoir enfin, au bout d'une demi-heure, pu communiquer avec la capitale, le général Lyautey, traversant la cour intérieure de la préfecture, se rendit au siège de l'Institut colonial, situé rue Esprit-des-Lois, exactement en face.

Il fut reçu par MM. Maxwell, président, et Raynal, directeur de cet établissement, qui lui furent présentés, ainsi que M. le docteur Beil et M. Grédy, secrétaire de l'Institut.

Après avoir parcouru les diverses salles et bureaux, le général Lyautey, sur la proposition du sympathique et distingué président, M. Maxwell, a décidé de faire installer dans une partie des locaux l'office qu'il a l'intention de créer dans notre ville, sous le titre d'« Office économique du Maroc », comme il sera d'ailleurs, nous a-t-il dit, créé à Lyon et à Marseille.

Le résident général, après s'être documenté, en présence surtout de la bonne volonté de M. le Président de l'Institut colonial et de ses collaborateurs immédiats, a, sur-le-champ, décidé que, provisoirement du moins, cette section très importante du Maroc serait le plus tôt possible installée dans les locaux mêmes de l'Institut. En homme habitué à résoudre rapidement les questions, le général Lyautey, qui devait quitter Bordeaux mercredi soir pour Paris, a retardé son départ; car il veut, dès jeudi, élaborer un plan d'installation, qu'un de ses collaborateurs sera chargé d'exécuter.

AU GRAND-THEATRE

Sur la proposition de M. le Maire, le général, après avoir quitté l'Institut colonial, se déclare très heureux d'aller visiter le Grand-Théâtre, cette merveille dont Bordeaux s'enorgueillit à juste titre. De l'Institut au monument la route est courte; aussi le cortège — des intimes — s'y rend-il à pied.

Le distingué directeur de notre première scène, qui vient d'être prévenu par notre collaborateur, a trouvé le temps d'éclairer l'intérieur et de faire ouvrir toutes grandes les portes du chef-d'œuvre de Louis.

Le général Lyautey, on le sait, est un dilettante; il possède, avec le cœur de vaillant soldat, une âme d'artiste très averti.

Aussi s'est-il extasié en présence des magnificences architecturales, qu'il admira longuement. A certain moment, s'étant tourné vers le maire, il s'exclama : « Voilà qui est beau ! On « boit du lait ! On boit du lait ! »

Mais l'admiration du général fut à son comble lorsqu'il embrassa de ses regards ravis, depuis la loge du maire, la salle et le plafond récemment restaurés.

INCOGNITO !

La randonnée est terminée. Très aimablement, le résident général, qui n'a d'ailleurs cessé d'être d'humeur charmante, nous dit : « Et maintenant, je redeviens simple pékin. D'ailleurs, depuis que je suis arrivé dans votre ville que j'adore, je n'ai cessé de l'être, sauf pour vous bien entendu. Je vais me promener à travers la ville jusqu'à l'heure du dîner. Je pars avec votre aimable maire : nous allons ensemble « bimbeloter ».

— Mais, mon général, votre rencontre avec...

— « Rien de vrai. J'ai simplement retardé mon départ pour Paris où m'attend Mme Lyautey, pour mettre sur pied mon plan d'organisation de l'Office du Maroc. Un point, c'est tout ! »

UNE INTERVIEW

Nous avons pu avoir un entretien avec une haute personnalité de l'entourage du résident. Nous résumons ci-après cet entretien, qui a porté naturellement sur la situation actuelle du Maroc.

La ligne de chemin de fer de Fez à Taza, entreprise sur plusieurs points à la fois, sera terminée dans dix-huit mois environ; elle aurait pu être achevée plus tôt si les matériaux nécessaires avaient été livrés en temps opportun. La vallée entre Fez et Taza est très fertile et bien peuplée. Lorsque le chemin de fer traversera cette vallée, elle prendra un développement énorme, et ses richesses pourront être multipliées.

Les efforts soutenus et répétés de Raisuli sur la frontière espagnole n'ont jusqu'ici nullement inquiété la zone française.

Sur le front Berbère, sauf quelques escarmouches aux postes avancés, tout est relativement tranquille.

L'agglomération s'intensifie constamment dans l'empire chérifien; Casablanca, qui avait par exemple, avant la guerre, 35,000 âmes, en compte aujourd'hui 80,000.

De grandes entreprises industrielles et agricoles s'établissent, mais exigent d'importants capitaux pour donner de bons résultats.

Les travaux du port de Casablanca sont très avancés : la jetée atteint 1,100 mètres; les navires peuvent y trouver un abri, et le « Martinique » a pu mouiller à proximité des nouveaux ouvrages. On pense qu'à la fin de l'année 1920, les paquebots venant de Bordeaux, de Marseille et d'autres grands ports pourront accoster au quai même de Casablanca.

Les récoltes, qui, pendant la guerre, avaient été bonnes, n'ont pas, cette année, un aspect aussi satisfaisant; le blé, principalement, paraît devoir être déficitaire. Les causes en sont dues aux pluies tardives et au sirocco, qui a fréquemment soufflé durant 1919.

La matinée du général Lyautey

Levé, suivant sa coutume, de bonne heure, le résident général a passé une grande partie de la matinée de jeudi à l'expédition d'un volumineux courrier. Il a également reçu quelques visites, et n'a quitté l'hôtel que vers midi, pour se rendre au déjeuner auquel il avait été convié par le roi d'Espagne.

Le général Lyautey se propose de consacrer une partie de l'après-midi à pousser, à l'Institut colonial, l'étude de son plan d'organisation d'un comité économique du Maroc, et peut-être aussi à faire une promenade dans les environs de Bordeaux.

Le départ du résident général pour Paris reste toujours fixé à jeudi soir.

Les troupes alliées occupent la Haute-Silésie

Bâle, 24 septembre. — On mande de Beuthen que, suivant les journaux, le suppléant du ministre des affaires étrangères a déclaré à la commission des affaires étrangères de la Diète polonaise que, d'après des informations de source sûre, l'occupation de la Haute-Silésie par les troupes de l'Entente aura lieu avant la ratification du traité de paix, et cela au commencement d'octobre.

Von der Goltz refuse catégoriquement de rentrer en Allemagne

Helsingfors, 25 septembre. — Dans l'ordre du jour adressé à la « division du trône » allemande, le général von der Goltz déclare qu'il refuse son concours pour le renvoi de la division en Allemagne.

Réunion du Conseil suprême

Paris, 25 septembre. — Le Conseil suprême s'est réuni ce matin, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. André Tardieu. Il a adopté la proposition de la commission relative au Spitzberg, qui donne à la Norvège la souveraineté politique sur ce pays. Il a fait droit à une réclamation du Portugal relative à l'enclave du Klonga, au nord de la colonie du Mozambique, et qui doit être détachée de l'Est africain allemand et placée sous la souveraineté portugaise. Il s'est occupé de la Galicie orientale. Après l'audition de M. Paderevski, certaines suggestions ont été proposées, qui seront étudiées prochainement par la Conférence. Enfin le Conseil a étudié les frontières orientales de la Pologne. La limite de démarcation établie en avril dernier a été prolongée plus au sud. Dans tous les territoires situés à l'ouest de cette ligne, la souveraineté de l'administration civile polonaise pourra être substituée au régime militaire actuellement existant.

La discussion du traité de paix au Sénat américain

Washington, 25 septembre. — Le sénateur Freylinguyser, de New-Jersey (circonscription du président Wilson), parlant au Sénat en faveur de l'amendement du traité, a demandé que « les troupes américaines ne soient plus à l'avenir envoyées outre mer ». Cette demande a provoqué une vive sensation.

Les emprunts bulgares

Paris, 25 septembre. — Le gouvernement bulgare aurait manifesté la volonté de reprendre incessamment le service de sa Dette et des arrérages en retard, selon les stipulations des emprunts, c'est-à-dire en or.

LE SORT DE FIUME

L'Italie envisage deux solutions

Rome, 25 septembre. — Le conseil de la Couronne dès demain aura à se prononcer sur deux projets. Le premier serait la substitution aux troupes actuellement à Fiume d'un corps de volontaires. Des mises en congé pourraient être accordées.

Le deuxième projet comporterait la prise de possession officielle de Fiume par l'Italie jusqu'à ce que la Conférence se soit prononcée. Enfin on envisagerait l'envoi d'une communication officielle adressée au président Wilson.

L'ARMEE MANIFESTE

Rome, 22 septembre (retardée). — Des officiers et soldats en tenue ont participé à des manifestations qui ont eu lieu en Italie, notamment à Turin, à Milan et à Rome.

D'ANNUNZIO N'A PAS FAIT DE SORTIE

Rome, 24 septembre. — Le « Giornale d'Italia » dément les bruits selon lesquels les troupes d'ordre de d'Annunzio se seraient avancées vers Trau, Spalato et Sebenico.

UNE PROCLAMATION DE D'ANNUNZIO AUX DALMATES

Rome, 25 septembre. — D'Annunzio a adressé aux Dalmates un message disant notamment :

« Frères de Dalmatie, nous ne vous avons pas oubliés, nous ne pouvons vous oublier. L'armée de la Victoire s'est reconstituée autour du rocher héroïque de Fiume; elle empêchera que Fiume ne soit séparée de la chair vivante de la mère-patrie. Ayez confiance en moi, le premier et le plus fervent serviteur de votre cause, frères dalmates ! Ayez confiance dans l'armée fraternelle de la Victoire. Le sort de l'Autriche, le sort de l'Adriatique ne peuvent être résolus que par les Italiens. Tous les autres gens sont des intrus, et nous ne les laisserons pas prévaloir. »

L'AMIRAL CAGNI EST PARTI POUR FIUME

Rome, 25 septembre. — On mande de Turin à la « Tribuna » : « L'amiral Cagni est parti pour Fiume. Ce départ dément tous les bruits sur son refus. »

UN ARTICLE DU « POPOLO ROMANO »

Rome, 25 septembre. — Le « Popolo Romano » écrit : « Il faut aller droit vers la réalisation des aspirations nationales, et assurer Fiume et la Dalmatie à l'Italie coûte que coûte, sans craindre une nouvelle guerre. Cette crainte serait sans fondement. »

Le Japon aidera Koltchak

Paris, 25 septembre. — La mission envoyée au Japon par l'amiral Koltchak était chargée de négocier l'envoi de matériel de guerre à l'armée sibérienne. Le mikado, qui a reçu la mission en audience, a déclaré qu'il était prêt à faire tout ce que lui demanderait l'amiral Koltchak.

Jonction de Denikine et des Polonais

Berne, 24 septembre. — Le bureau de presse polonais annonce que l'armée de Denikine a fait sa jonction avec l'armée polonaise. La rencontre des deux troupes a eu un caractère entièrement amical.

ALLEMAGNE

L'Assemblée nationale allemande convoquée à Berlin

Berlin, via Bâle, 24 septembre. — L'Assemblée nationale allemande a été convoquée à Berlin pour le mardi 30 septembre. La première délibération se fera sur le projet de loi relatif aux dommages causés par les troubles intérieurs. Les salles du Reichstag sont aménagées, maintenant, en vue de la réception des députés. Seule, la question de leur logement crée des difficultés aux députés. Le bureau de l'Assemblée nationale

Dépêches de la Nuit

La Fédération des fonctionnaires vote un ultimatum

Paris, 24 septembre. — La Fédération nationale des Associations professionnelles des employés de l'Etat, des départements et des communes avait convoqué ce soir ses adhérents à une réunion qui s'est tenue à la Confédération générale du travail.

Après avoir entendu plusieurs orateurs, les assistants, qui étaient très nombreux, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Les fonctionnaires, réunis le 24 septembre au nombre de 6,000 à la Bourse du travail;

» Considérant que le vote de la Chambre des députés sur le relèvement des traitements est acquis depuis le 9 août dernier; qu'à l'heure actuelle, le Sénat n'a pas encore statué sur le projet; que cette assemblée semble disposée par le retrait de l'indemnité de 720 francs à réduire notablement les avantages consentis; d'autre part, que la Chambre des députés ne s'est pas encore prononcée sur le projet de relèvement des indemnités (résidence et autres);

» Regrettent que les pouvoirs publics n'aient pas encore réalisé les améliorations urgentes réclamées par les fonctionnaires; protestent contre la retenue du douzième des augmentations prévues, l'abaissement à 1,200 francs du maximum de l'indemnité de résidence, la suppression par le Sénat de l'indemnité temporaire de 720 francs;

» Prennent acte pour le moment des assurances formelles données ce jour par le ministre des finances aux délégués de la Fédération : 1° En ce qui concerne le vote certain, avant la fin de la législature, des projets en instance, tant pour les traitements que pour les indemnités; 2° De son intervention pour le rétablissement de l'indemnité de 720 francs;

» Décident, au cas où satisfaction ne leur serait pas accordée le 1er octobre, de recourir aux moyens les plus énergiques; laissant aux pouvoirs publics la responsabilité morale des conséquences qui pourraient en résulter. »

Les traitements des fonctionnaires

Paris, 24 septembre. — La commission sénatoriale des finances a adopté à l'unanimité le rapport et les conclusions présentées par M. Milliès-Lacroix, rapporteur général, sur le projet de loi portant ouverture de crédits en vue du relèvement des traitements des fonctionnaires civils. Le projet de loi retournerait à la Chambre, la commission proposant d'adopter certains relèvements, notamment pour certains personnels subalternes, conformément aux propositions du gouvernement, d'après les délibérations de la commission interministérielle de révision.

La commission des finances examinera demain le rapport de M. Dupont sur le relèvement des traitements du personnel des postes.

Congrès des amicales d'instituteurs

LES AMICALES SE TRANSFORMENT EN SYNDICATS

Paris, 24 septembre. — Le Congrès de la Fédération des Amicales des instituteurs a débattu ce matin et réglé par l'affirmative l'importante question de la transformation des Amicales en Syndicats. En premier lieu, M. Glay, secrétaire général, a développé son rapport en faveur de la transformation et de l'affiliation à la C. G. T. Le président ayant alors mis aux voix la première question de la transformation en Syndicat, l'assemblée, par vote nominal s'est prononcée « pour » à l'unanimité moins quatre abstentions (nos deux — et l'Oise et deux pour le Tarn-et-Garonne — et deux voix « contre » — Seine — qui représentent 1,000 instituteurs sur 110,000 composant la Fédération.

Une proposition d'un délégué des Associations professionnelles de la Seine, demandant que ce vote soit confirmé par un référendum, a été adoptée en principe, mais étant bien entendu que le dit référendum ne constituait qu'une sanction de forme et n'impliquait aucunement la remise en question du vote émis. Le président a ensuite annoncé l'ouverture de la discussion générale sur l'affiliation des Syndicats d'instituteurs à la C. G. T.

M. Laurent, de la Fédération des fonctionnaires, a fait remarquer que le refus d'adhérer à la C. G. T. exclurait les instituteurs de la Fédération des fonctionnaires et des avantages inhérents.

Mme Dervhilage, du Nord, a fait connaître le vote de l'Amicale qu'elle représente : 242 voix pour le syndicalisme et l'affiliation, 4 abstentions et 2 contre.

Congrès de la Ligue de l'enseignement

Paris, 24 septembre. — Au cours de la séance de ce matin, le Congrès de la Ligue de l'enseignement s'est occupé de deux questions principales : égalité de l'enfant devant l'instruction et éducation artistique. La première a été traitée par M. Ferdinand Buisson et par M. Gérard. Celui-ci a insisté sur la nécessité d'une école unique comme étant le meilleur moyen de réaliser l'égalité souhaitée. Les droits de l'enfant à l'égalité devant l'instruction ont été exposés par M. Ferdinand Buisson, qui a insisté sur l'intérêt social qui milite avec intérêt de l'enfant lui-même en faveur de cette réforme.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Maisons-Laffitte

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU RHONE (à vendre aux enchères publiques), 3,000 fr., 1,700 mètres. — 1er, *Maramaros* (O'Neill), à M. F.-R. Hitchcock; 2e, *Sylphide* (E. Allemand), à M. Jean Lieux; 3e, *Cinna* (Lancaster), à M. Henri Magnard.

Non placés : Alroton (G. Martin), L'Elan (Mac Gee), Souvenons-Nous (Pagny), La-Perm (Rovelli), Prière (M. Barat), Smart-Lady (E. Doumen), Dormelles (G. Stern).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à une longueur.

Maramaros (Ecouen et Mantinée) est entraîné par G. Bartholomew.

PRIX DU TAGLIAMENTO, 5,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Lucette* (Mac Gee), à M. Léon Houet; 2e, *Nabel* (Lamoure), à M. A. Ekasyan; 3e, *Grave-and-Gay* (O'Neill), à M. F.-R. Hitchcock.

Non placés : Rogation (Marsh), Ohé ! Ohé ! (Milton Henry), Damoclean (C. Hobbs), Droit-à-But (J. Jennings), Sans-Pose (Sharpe), Eridan (E. Bouillon), Le-Rire (Gittins).

Gagné de trois longueurs; le troisième à deux longueurs.

Luc-III (Gambaiseuli et Liquette) est entraîné par E. Pantall.

PRIX DE LA SAONE (à réclamer), 3,000 fr., 1,200 mètres. — 1er, *Alken* (L. Bara), à M. Jean Saint; 2e, *Gaspilleur* (J. Jennings), au vicomte Foy; 3e, *Artémis* (G. Martin), à M. François Gruinetz.

Non placés : Robert-II (M. Barat), Meadow-Sweet (Bellhouse), Jane-Salmon (Perrin), Furlana (Barbé), Cordelière (Lancaster), Publicité (E. Bouillon).

Gagné de trois longueurs; le troisième à cinq longueurs.

Alken (Maintenon et La-Mousse) est entraîné par L. Bara.

LA COUPE D'OR

30,000 fr. (en outre 1,500 fr. à l'éleveur), 2,000 m.

1. Bambino (Bellhouse), à M. C. Ranucci.
2. Brumado (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt.

Non placés : Imaginaire (Mac Gee), Simarra (J. Jennings), Le-Rapin (G. Clout), Florina-II (Marsh), Hallebardier (Hobbs).

Gagné d'une encolure; le troisième à trois quarts de longueur.

Bambino (Jacobi et Vierge-Blonde) est entraîné par H. Count.

PRIX DE L'ESCAUT (handicap), 6,000 fr. 2,400 mètres. — 1er, *Gallardon* (J. Jennings), à M. James Hennessy; 2e, *Bouton-d'Alarme* (Marsh), à M. C. Ranucci; 3e, *Adelia* (Sharpe), à M. W.-A. Chanler.

Non placés : Senescnal (Bellhouse), Prince-Errant (Garner), La Couleuvre (Doumen), Lord-Byron (Milton Henry), Magnum-II (C. Korb), La-Surprise-II (R. Brethes), Képi-Rouge (G. Clout), Rigobert (Poullenger), Alzette Rodhain).

Gagné d'une longueur; le troisième à une longueur et demie.

Gallardon (Doriclès et Geneviève) est entraîné par Batchelor.

PRIX DE LA MEDITERRANEE, 4,000 fr., 900 mètres. — 1er, *Glottis* (G. Stern), à M. G. Brossette; 2e, *Le-Permissionnaire* (Ch. Childs), à M. Jean Prat; 3e, *Halberdeer* (M. Barat), à M. Michel Lazard.

Non placés : Clean-Sweep (E. Allemand), Dunkerque (Doumen), Marboré (Delaurie), Malluné (Robinson), Pleurs (Garner), Craonnelle (Lancaster), Oresund (Taral), Princess-of-Thule (C. Korb), War-Baby (Milton Henry), Fine-Mouche (J. Jennings), La-Gambade (J. Cooke), Herliès (Sharpe), Reine-des-Crêmes (Mac Gee), La-Montagne-II (Bellhouse), Vive-la-France (Carbonié).

Gagné de trois quarts de longueurs; le troisième à une demi longueur.

Glottis (Dorrit et Glossop) est entraîné par Duffoure.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Maramaros	G	25 50	14 50
—	P	15 »	7 50
Sylphide	P	34 »	19 50
Cinna	P	33 »	25 »
Luc-II	G	69 50	44 »
—	P	19 »	12 »
Nabel	P	41 »	27 »
Grave-and-Gay	P	15 50	7 50
Alken	G	78 »	42 »
—	P	27 »	13 50
Gaspilleur	P	15.50	8 50
Artémis	P	32 50	12 50
Bambino	G	150 50	70 50
—	P	35 »	19 50
Brumado	P	20 »	9 50
Naufrageur	P	43 50	17 50
Gallardon	G	50 50	20 »
—	P	17 50	8 »
Bouton-d'Alarme	P	18 »	13 50
Adelia	P	19 »	11 »
Glottis	G	221 »	79 50
—	P	48 »	21 50
Le-Permissionnaire	P	25 50	15 »
Halberdeer	P	63 »	31 50.

Petites nouvelles

« Maramaros », mis en vente après sa victoire dans le Prix du Rhône, a été acheté 16,800 fr. par M. D. Kelekian.

« Alken » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de la Saône pour 15,101 fr. 50 par le vicomte Foy.

Concours de chevaux de selle

La Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre français donnera, le 21 octobre, à Pau, un important concours pour chevaux de selle de 3 ans destinés à la remonte, nés en France.

Sont seuls admis à concourir les poulains hongres et les pouliches de 3 ans qualifiés arabes ou anglo-arabes, c'est-à-dire de pur sang comptant au moins 25 % de sang arabe.

Tous les chevaux devront être présentés montés.

Une somme de 29,600 fr., répartie en 52 primes, est affectée à la dotation de ce concours.

Les engagements seront irrévocablement clos le mardi 30 septembre, à quinze heures.

Le programme détaillé de ce concours ainsi que des feuilles d'engagement seront adressés à toute personne qui en fera la demande au siège de la Société, 43, rue de Lisbonne, à Paris (8e).

Epreuve spéciale

La Société du cheval de guerre donnera le mercredi 22 octobre, à Pau, une épreuve spéciale pour chevaux français de toutes origines (constatées), pur sang anglais exceptés, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Pau, de Tarbes, de Villeneuve-sur-Lot, de Libourne, de Pompadour, d'Aurillac, de Rodez et de Perpignan.

Cette épreuve, qui comportera un parcours de 3,000 mètres en terrain varié, avec des obstacles naturels et faciles, est dotée d'une somme de 9,000 fr.

Le programme détaillé ainsi que des feuilles d'engagement seront adressés à toute personne qui en fera la demande au siège de la Société, 43, rue de Lisbonne, à Paris (8e).

BOXE

Un Anglais déclare encore forfait

Paris, 24 septembre. — Encore une fois, à la salle Wagram, un boxeur anglais vient, au dernier moment, de déclarer forfait. Nicholson, qui devait rencontrer ce soir le champion d'Europe Louis de Ponthieu, a télégraphié aux organisateurs que, ne se sentant pas en forme, il préférait s'abstenir. La Fédération française de boxe va être saisie d'une réclamation en ce qui concerne ces faits qui se renouvellent trop fréquemment. Espérons que des sanctions sévères seront prises contre ces boxeurs dont les procédés sont intolérables. Ce qui est certain, c'est que le motif donné par le boxeur est inadmissible. Son abstention doit être considérée comme une dérobade et non comme un manque de forme.

Un autre boxeur anglais, Jack Lewis, a remplacé dans le ring Nicholson. Le public qui avait fait le déplacement tout au moins pour voir combattre de Ponthieu, a encore eu une désillusion. En effet, de Ponthieu blessé à l'œil à l'entraînement n'a pu remplir son engagement. Il a été remplacé par Dupré, qu'il ne faut pas confondre avec Rey Dupré, qui a été battu la semaine dernière.

Voici les résultats :

Match en 6 rounds de 3 minutes : de Meussy vainqueur de Cadieu aux points.

Match en 8 rounds de 3 minutes : Geo Vasse vainqueur de Synott par abandon au 5e round. L'arbitre disqualifie Synott pour manque de combativité.

Match en 10 rounds de 3 minutes : Juliard vainqueur de Borot par abandon au 4e round. Bataille magnifique entre ces deux hommes, qui connaissent à fond l'art de la boxe.

Au 4e round, Borot a abandonné, ayant plusieurs dents cassées. A ce moment, il était irrémédiablement battu.

Match en 15 rounds de 3 minutes : Dupré vainqueur de Jack Lewis par knock out au 4e round. Dupré travaille constamment du gauche dans les quatre premières reprises; à la cinquième, sur un centre du gauche, il décoche un superbe crochet droit à la mâchoire qui atteint son adversaire pour le compte.

En fin de soirée, Eugène Criqui, le récent vainqueur du champion d'Angleterre, a fait un match d'exhibition en 3 rounds de 3 minutes avec Charles.

ESCRIME

TOURNOI D'EPEE D'ARCACHON

Dimanche dernier, à quinze heures, a eu lieu, au Casino de la Plage, le tournoi d'épée organisé par le maître Roy. Une assistance nombreuse et élégante avait répondu aux invitations envoyées par le comité d'organisation. Les assauts, très disputés, réunissaient un lot de bons tireurs, qui défendirent très courageusement leurs chances.

Voici les résultats : 1ers, ex-æquo, MM. Prélelan et Thoumens; 3e, M. Dulong; 4es ex-æquo, MM. Bézian et Dount; 6es ex-æquo, MM. Gallet, Mothe, R. Lafon; 9e, M. Guiraud; 10e, M. Alzieu.

MM. Eugène Buhan, Marcel et Gustave Gounouilhou présidèrent le jury à tour de rôle.

Juges : M. Monier et les maîtres Deyvier, Lorient, Roy et Testas.

Nous tenons à féliciter les organisateurs de ce tournoi, et en particulier le maître Roy, à qui revient en grande partie le mérite de cette belle journée.

La direction du Grand Casino de la Plage avait très gracieusement mis ses locaux à la disposition des tireurs.

FOOTBALL RUGBY

BEGLAIS CONTRE BOUCALAIS

Dimanche prochain 28 septembre, le Club Athlétique béglais recevra sur son terrain de Musard, à Bègles, l'équipe première du Boucau-Stade.

Nul doute que la foule des grands jours n'assiste à ce superbe début de saison.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

26 SEPTEMBRE 1918

De la Champagne à Verdun, au nord-ouest de Verdun, de part et d'autre de l'Argonne, les armées françaises et américaines attaquent l'ennemi sur un front de 70 kilomètres. Nous prenons Vauquois, Montfaucon, Varennes et de nombreux villages.

Sur le front oriental, les Serbes sont entrés à Velès et à Istip. L'armée franco-serbe marche sur Sofia.

L'Ukraine se démembre. Un nouveau gouvernement a été constitué à Iekaterinoslaw.

Aux Etats-Unis, les soldats de la légion étrangère sont reçus par le président Wilson.

L'Académie française élit pour directeur Jean Richepin.

ARMÉE

INFANTERIE COLONIALE

Sont affectés en Afrique occidentale française : les lieutenants Fargues et Pescay, du 7e régiment. Aux formations sénégalaises d'Algérie-Tunisie : le lieutenant Boux, du 7e régiment; le sous-lieutenant Brissonneau. Au 4e régiment, le colonel Ruef, du 7e régiment; au 6e régiment, à Strasbourg, le chef de bataillon de Villars, du 7e régiment. Au 7e régiment : le colonel Cluzeau, du 4e; le capitaine Lile, d'Orient; les lieutenants Damy, de l'Afrique occidentale; Jayet, d'Orient; Frappier, du 105e sénégalais; Coulon, du 105e sénégalais; Audebert, du Maroc. Au 21e régiment : le lieutenant Jarry, du 7e régiment.

Association républicaine de la Ire circonscription de Bordeaux

1er et 2e cantons de Bordeaux, Le Bouscat, Bruges, Caudéran

Assemblée générale du 20 septembre

Nous recevons communication de l'ordre du jour suivant :

« Les comités républicains du 1er canton de Bordeaux affiliés à l'Association républicaine et à l'Alliance républicaine démocratique, après avoir entendu M. Charles Chaumet, député de la 1re circonscription, dans le compte rendu de son mandat législatif, lui renouvellent leur confiance et le désignent pour leur candidat aux prochaines élections législatives. »

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité.

Ecole supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux

Concours d'admission le 27 octobre. Renseignements 66, rue Saint-Sernin.

Consulat général du Brésil

M. le consul général du Brésil à Bordeaux porte à la connaissance des intéressés que, dorénavant, le visa des passeports pour se rendre au Brésil ne sera accordé que sur présentation des pièces d'identité accompagnées d'un certificat de bonne vie et mœurs délivré par les autorités compétentes de la ville ou commune où réside la personne qui désire se rendre au Brésil.

Concours pour les I. T. T.

L'Office départemental de placement fait connaître qu'un concours pour le recrutement de 2,000 dames employées des postes et télégraphes aura lieu les 13 et 14 novembre prochain.

Les personnes qui se sont fait inscrire à l'Office pour un emploi de bureau, et qui voudraient prendre part à ce concours, sont invitées à se présenter à cet Office le plus tôt possible à l'Office de placement.

Bureaux ouverts de 9 heures à midi et de 14 à 17 h. 30.

Retraites ouvrières et paysannes

Les assurés nés en août et non encore munis de leur carte annuelle de 1919, sont invités à se présenter le plus tôt possible à la mairie (service des retraites ouvrières) pour faire l'échange de la carte ancienne qu'ils détiennent.

Que faut-il donc pour être heureux ? A l'heure verte, un BOB ou deux.

Ravitaillement civil

Vendredi 26 septembre courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre, des fromages, des pommes et des persèques jaunes dans les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché Saint-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut (La Bastide), entrée rue de l'Ecole :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 50 le quart; carottes, 0 fr. 50 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 45 le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage dit du Canal, 1 fr. le quart; pêches pavies (persèques jaunes), 0 fr. 65 le demi-kilo; pommes, 0 fr. 30 le demi-kilo.

Avis au commerce de l'épicerie

La remise des coupons n. 2 (sucre) servis pendant le mois de septembre devra s'effectuer à partir du 1er octobre :

1° Pour les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Caudéran, Le Bouscat, Bruges, dans les bureaux des raffineries locales : Saint-Rémi, 130, rue Achard; Bertault, 59, rue de Tivoli, et 9, rue du Moulin; Fruges, 32, quai Sainte-Croix, dans l'ordre suivant : les 1er et 2 octobre, les commerçants dont le nom commence par les lettres A à C; les 3 et 4 octobre, ceux des lettres D à K; les 6 et 7 octobre, ceux des lettres L à O; les 8 et 9 octobre, ceux des lettres P à Z.

2° Pour les autres communes du département, à la mairie de chaque commune.

Les coupons J. A. T. C. (750 grammes) peuvent être remis sans distinction collés sur formule B no 3.

Les coupons E et V (1 kilogramme), collés sur formule B no 3, seront remis séparés des coupons J. A. T. C.

Déposer les coupons des permissionnaires, malades, etc., en même temps que les coupons de la carte individuelle d'alimentation.

En vue de favoriser les opérations d'attributions, les intéressés sont priés de se conformer aux dates et aux indications mentionnées ci-dessus.

Nota. — Il est rappelé que le sucre du ravitaillement, y compris le sucre tchéco-slovaque, ne doit être délivré que sur remise des tickets n. 2 et aux prix taxés.

Fédération des commerçants et industriels mobilisés

Modernisant l'antique formule : « Aide-toi, la Société t'aidera », les membres de la section de Bordeaux se sont réunis samedi 13 courant, à 14 heures 30, dans les salons du café de l'Opéra, sous la présidence provisoire de M. Gendronneau, l'infatigable fondateur de la section.

Après avoir entendu le compte rendu du banquet offert à Paris, le 3 septembre, par la Fédération à M. Clémentel, ministre du commerce, et l'exposé des résultats déjà acquis; intérêt moratoire, loyers, achats en commun, et surtout la création de la Banque populaire, les Fédérés ont constitué leur bureau comme suit :

Président, M. de Ducla, vins, 204, cours du Médoc; trésorier, M. Georges Queuille, de la maison Rey et Queuille, bois, 8, rue Duluc; secrétaire, M. Dionis-Chauvin, de la maison F.-R. Donis, vins, 13, rue du Couvent.

Un pressant appel est adressé à tous les commerçants, industriels, employés et représentants de commerce, qui ont été mobilisés en vue de recueillir leur adhésion, qui sont reçues tous les jours par les membres du bureau.

PRIOR

« Roy des Mousseux »
« Mousseux des Rois »

Adr. Priori-Nantes

6 A. — MOTOCYCLISTES, AMATEURS DE GRAND TOURISME, qui avez toujours envié les motocyclettes puissantes de nos alliés, vous pouvez vous procurer au Parc du CHAMP-DE-MARS, à PARIS, des MOTOCYCLETTES « HARLEY DAVIDSON » et « INDIAN », avec et sans side-car, provenant de la Liquidation des Stocks américains, et qui seront vendues par adjudication sur soumissions cachetées le 1er octobre 1919.

Exposition permanente : du 24 septembre au 1er octobre 1919. — Pour tous renseignements, s'adresser 70, avenue de la Bourdonnais, PARIS. Téléph. SAXE 76-57.

BIJOUTERIE CHARTIER COLLAUD SUCC^R

62, Cours de l'Intendance, BORDEAUX

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Liger » venant de la Plata et de l'Uruguay, est parti de Bahia le 20 septembre, en route pour Dakar, Lisbonne et Bordeaux.

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », parti de Bordeaux le 20 septembre, a été signalé passé au large de Cap-Sagres le 23 courant, en route pour Casablanca.

— Le vapeur commercial « Garonne », venant de Casablanca, est monté en rade de Bordeaux mercredi soir, avec un chargement de diverses marchandises, dont 780 porcs et 500 caisses d'œufs.

HAVRAISE PENINSULAIRE. — Le vapeur postal « Ile-de-la-Réunion », venant du Havre et Pauillac, est arrivé à Marseille le 21 septembre, en route pour Madagascar et la Réunion.

ARRIVEE DU « CHICAGO »

Le paquebot « Chicago », de la Compagnie Générale Transatlantique, commandant Arnaud, parti de New-York le 13 septembre, est entré en Gironde mercredi matin, et a suivi pour Bordeaux, où il a accosté au poste du quai Carnot, à dix-neuf heures.

La traversée s'est effectuée par un très beau temps et sans incident.

A bord, 296 passagers de cabine et 900 immigrants; ces derniers, des Serbes ou Yougo-Slaves, des Grecs et des Italiens, qui se rendent dans leurs pays respectifs.

LE PAQUEBOT « LAFAYETTE » SUR LA LIGNE HAVRE-NEW-YORK

Nous apprenons que le paquebot « Lafayette », venant de Toulon, qui depuis le 8 juillet 1919, date de son entrée dans notre port, a mouillé devant les Chantiers de la Gironde, où, depuis, il est procédé aux réparations nécessités par son état, quittera bientôt Bordeaux pour assurer le service de la ligne Havre-New-York.

Selon des ordres donnés tout récemment par la haute direction de la Compagnie Générale Transatlantique, les travaux de réfection et de réparations devront être plus activement menés, afin que le « Lafayette », en parfait état, puisse prendre la mer vers le 20 octobre, pour se rendre au Havre.

Dès son arrivée, il passera en cale sèche pour l'opération du carénage, et assurera le départ du 4 novembre pour les Etats-Unis.

C'est en remplacement du « Provence » que le « Lafayette » a été mis sur cette ligne.

Nous croyons savoir que pour son premier départ, ce paquebot, entièrement mis à neuf, emportera son complet de passagers, parmi lesquels se trouveraient une nombreuse commission interalliée, ainsi que M. Pélerin de Latouche, président de la Compagnie Générale Transatlantique.

LA VEDETTE « NENETTE » RENFLOUEE

Dans notre précédente édition, nous avons relaté les circonstances dans lesquelles la vedette du service de police « Nenette » avait été entraînée au fond de l'eau par le ponton coulé lundi à Pauillac.

Nous apprenons que les opérations pour renflouer la vedette, qui ont été entreprises mercredi à la marée basse, vers treize heures, ont parfaitement réussi. C'est à l'aide du remorqueur « Hercule » et de pulseurs pansés que la « Nenette » a pu être facilement retirée de l'eau et conduite en chantier pour réparer. Les opérations du renflouement étaient commandées par MM. Pons, premier maître de la police de navigation, et Chevalier, maître de port. Y assistaient : MM. Chefnoury, lieutenant de marine, et Rigal, administrateur de la marine.

LE YACHT « DIANA » EN ROUTE POUR L'ORIENT

Le yacht « Diana », venant de Casablanca, monté à Bordeaux mercredi, ayant à bord le résident général Lyautey et quelques personnages de son état-major, a quitté jeudi matin son mouillage du quai de la Douane, faisant route sur Lorient, où il entrera à l'arsenal de la marine de guerre.

Le « Diana », qui est un navire de l'Etat, a, pendant toute la durée de la guerre, navigué près des côtes marocaines comme patrouilleur et comme draqueur; le navire a, de ce fait, beaucoup souffert, et son état nécessite des réparations qui vont être effectuées.

COURRIER DE MADAGASCAR ET LA REUNION

Le vapeur neuf « Ville-du-Havre », de la Compagnie Havraise Péninsulaire, a quitté les appontements de Pauillac mercredi dans la soirée, après avoir pris un chargement de diverses marchandises à destination de Madagascar et de la Réunion.

Ce navire, qui a été construit à Londonderry et lancé tout récemment, est le premier d'une nouvelle série de six vapeurs que la Compagnie va affecter à son service de l'océan Indien.

La « Ville-du-Havre » est un superbe navire de 7,500 tonnes de portée en lourd, disposant sur son pont supérieur de plusieurs cabines confortablement aménagées pour passagers.

Sa vitesse moyenne est de 12 nœuds.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster samedi 27 septembre pour les destinations suivantes :

Alger, départ du paquebot « La-Marsa », de Port-Vendres, le 28.

Tunis, départ du paquebot « Saint-Raphaël », de Marseille, le 29.

Las Palmas, le Transvaal, le Natal, tous les points de l'Afrique du Sud et de l'Afrique orientale, départ du paquebot « Llanstephan-Castle » de Southampton, le 30.

Montréal et le Canada, départ du paquebot « Pretorian », de Bristol, le 30 septembre.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Vendredi 26 septembre

Pleine mer. — Matin : 7 h. 40; haut. 4 m. 90. — Soir : 19 h. 53; haut. 4 m. 30.

Basse mer. — Matin : 3 h. 42; haut. — m. 10. — Soir : 15 h. 55; haut. — m. 10.

TRICAL Déjeuner Sucré Incomparable

Usines : 73, Avenue de Neuilly (Seine)

Chronique théâtrale

GRAND-THEATRE

La représentation de « Polyeucte », donnée mercredi soir au Grand-Théâtre, a obtenu le succès chaleureux que méritait d'ailleurs une interprétation de tous points excellente.

Dans le rôle de Polyeucte, M. Albert-Lambert a déployé avec son habituelle maîtrise les richesses de son admirable talent et les sonorités d'un organe remarquablement timbré.

Le rôle de Pauline, la moins cornélienne et la plus « femme » des héroïnes de Corneille, était joué par Mlle Mary Marcilly, qui fut émouvante et vraie.

M. Jean Froment, servi par une plastique bien appropriée à son rôle, donne de Félix une composition intéressante et bien personnelle.

M. Teste, Sévère frémissant; Mme Jakson et MM. Flandre, Dallet, Jan Max contribuèrent à assurer une interprétation homogène et d'une correction classique.

THEATRE-FRANÇAIS

Jeudi soir, adieux de Dalbret. Vendredi et jours suivants, Mayol, le célèbre chanteur comique dans ses créations. Pour commencer le spectacle, « le Poker de Rio Jim », et, en troisième partie, Viola Dana dans « l'Anathème ». Mayol paraîtra à dix heures un quart en soirée et à quatre heures un quart dimanche en matinée, accompagné par l'orchestre complet (20 musiciens), dirigé par M. Liautaud-Belloc. — Location ouverte.

APOLLO-THEATRE

Vendredi, soirée extraordinaire pour les adieux d'Augé : dernière de « Zidore », le triomphe d'Augé, trois heures de fou rire, avec « Gonzague », interprété par Mario. A l'occasion de ses adieux, Augé interprétera « la Chambrée », qu'il a jouée à Paris avec Jos-Than. — Samedi et dimanche, « Miss Helyett » pour les premiers débuts de la compagnie d'opérette. Lundi et mardi, « les Cloches de Corneville ». Vite louer.

THEATRE DES BOUFFES

Jeudi et vendredi, deux soirées du « Fils à Papa » (la Chaste Suzanne), vaudeville en trois actes d'Antonin Mars et Devallière, interprété par Monna Creuze, Barberot, Vildort et la tournée Souché. Samedi et dimanche, « Madame et son Filleul », le triomphe du Palais-Royal, avec les meilleurs artistes de la tournée Souché. Mardi, création, « l'Héritier du Bal Barbarin » (tournée A. Rasimi). Vendredi, « les Amants de Sazy ».

TRIANON-THEATRE

Jeudi soir, dernière représentation du vaudeville d'Hennequin, « les Joies du Foyer ». Vendredi, soirée de gala, première de « la Maîtresse », comédie en 4 actes de Jules Lemaître, de l'Académie française, avec une brillante interprétation. Jane Lobis jouera la maîtresse de l'atelier de femmes peintres, l'héroïne de cette délicieuse comédie, dont MM. de Nervy, Harley, Mme Musset seront les principaux protagonistes. Musique aux entr'actes. Prudent de louer.

ALHAMBRA-THEATRE

Sur la scène, « Incohérence ! », revue en six tableaux de J. Valmy, interprétée par MM. Dufleuve, W. Garrigue, Ramos, Reinal, Busquet, Verva et Mmes A. Chabry, Devoye, Delcher.

SCALA-THEATRE

Miss Détective. — Troupe incomparable avec Mlles Marguerite Girard, Nancy Bannière, Volney; MM. Maurice Fleury, Lolé, Reval, Defay, Kamil. Trois scènes du spectacle désopilant, partition charmante, mise en scène extraordinaire. Location sans frais.

ALCAZAR

Samedi 27 et dimanche 28 septembre 1919, « Le Vieux Caporal », avec toute la troupe, M. Paul Cerny et Mme Sablot-Clarence en tête. Deux décors nouveaux; quarante costumes neufs de la maison Tisné.

NOS ARTISTES

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Mlle Jeanne Forcade, dont la jolie voix et le fin talent scénique ont déjà été infiniment appréciés par le public bordelais, vient d'être engagée à de très brillantes conditions au Grand Casino municipal de Nice. Félicitations à Mlle Forcade qui, après avoir été grandement fêtée à Lyon et sur d'autres scènes importantes, triomphe en ce moment à Aix-les-Bains, où les journaux signalent son très grand succès dans « Thaïs », dans « La Traviata » et dans « Le Barbier de Séville ».

SPECTACLES

JEUDI 25 SEPTEMBRE

FRANÇAIS. — 2 h. 30 et 8 h. 30 : Dalbret.
APOLLO. — 8 h. 30 : Gonzague, Zidore.
BOUFFES. — 8 h. 30 : le Fils à Papa.
TRIANON. — 2 h. 30 et 8 h. 30 : Les joies du Foyer.
ALHAMBRA. — 2 h. 30 et 8 h. 30 : Incohérence.
SKATING-PAL. : Pat. à 2 h. ; pat. et bal à 8 h. 30.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Vendredi, « le Million des Sœurs jumelles ».

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

Ce que nous avions prévu s'est accompli. Une foule énorme vient chaque jour contempler le magnifique programme de l'Olympia, et est enthousiasmé par la beauté du spectacle. Cela nous dispense d'en faire l'analyse. Contentons-nous d'inviter ceux qui n'ont pu encore y assister à s'y rendre pour voir le nouveau et merveilleux programme, s'ils veulent profiter de cette belle occasion : s'instruire et se distraire en même temps.

Au programme : « Du Bagne à l'Autel », grand drame d'aventures en cinq actes; « La Grande Rivale », ciné-roman (3e episode : le Secret de Pilar); « Zigoto chez le Coiffeur », comique; « Le grand match de boxe Eddie Goorty contre Joé Beckett », le futur adversaire de notre champion national Georges Carpentier. Actualités mondiales au jour le jour.

Tous les soirs, représentations à 8 h. 30. Matinées les jeudis et dimanches.

COMMUNICATIONS

LES CAMARADES DE COMBAT. — Les réunions hebdomadaires de la section de Bordeaux auront lieu désormais, et à partir du vendredi 26 courant, à l'Athénée. Ordre du jour du vendredi 26 septembre : 21 heures : adhésions, distribution des cartes de membres actifs, approbation des décisions de la commission pour lutter contre la vie chère.

AU SUJET DE LA VENTE DU SUCRE. — Le Syndicat de l'épicerie de Bordeaux et du Sud-Ouest a l'honneur de porter à la connaissance du public que, conformément à la décision ministérielle, le comité de répartition du sucre va attribuer à la mairie une certaine quantité de cette denrée pour être vendue dans les magasins municipaux.

Comme, suivant les mêmes instructions, les quantités ainsi réparties viennent en déduction de celles attribuées au commerce, le Syndicat de l'épicerie de Bordeaux et du Sud-Ouest tient, au nom de la corporation, à mettre la population au courant des difficultés qui résulteront pour elle de cette situation.

« La Forêt de Gascogne »

Nous sommes heureux d'annoncer la publication prochaine — le 5 octobre — de la « Forêt de Gascogne », journal technique et scientifique des exploitations forestières et de toutes les industries qui s'y rattachent, organe officiel de la Chambre de commerce des Landes.

Le nouveau journal comble une lacune : il donnera satisfaction aux propriétaires et industriels forestiers en présentant une documentation très complète, technique et économique, avec les cours des bois de tous les marchés du monde. Abonnements : Bordeaux, rue Guiraude, 11. France, 18 fr. par an; étranger, 24 fr.

LE REVEIL BASCO-BEARNAIS. — Réunion générale extraordinaire samedi 27 courant, à 20 h. 30, au siège social, 13, rue de l'Ancienne-Comédie.

Office départemental de placement

L'Office départemental de placement dispose actuellement d'un certain nombre d'emplois de gardiens de la paix pour Marseille.

Pour les conditions à remplir, s'adresser à l'Office, à la préfecture.

L'Office fait également appel aux femmes qui désireraient s'embaucher pour la période des vendanges.

Se présenter le plus tôt possible.

Bureaux ouverts de 9 à 12 heures, et de 14 à 17 h. 30.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DECES du 24 septembre

Veuve Soumelihan, 53 ans, avenue Thiers, 5.
François Castets, 53 ans, rue de Nérac, 2.
Blaise Janicot, 54 ans, cours Journu-Auber, 32.
Marie Ballon, 55 ans, impasse Leyrat, 8.
Mme Perrier, 58 ans, rue Leberthon, 79.
Mme Poudes, 67 ans, rue Fieffé, 97.
Veuve Bataille, 74 ans, rue du Mirail, 12.
Veuve Micas, 74 ans rue Camille-Godard, 73.
Mme Lanusse, 79 ans, rue du Hautoir, 62.

CONVOI FUNÈBRE Mme Champon et ses enfants, les familles Martinon,